



# APPEL À PROJETS

## BOURSE CHARLES FOIX

Édition 2018

©2018 - Silver Valley - Tous droits réservés



18

Bourse  
CHARLES FOIX

# APPEL À PROJETS BOURSE CHARLES FOIX

---

**Clôture le vendredi 30 mars 2018 à 18h30**

Silver Valley lance, en partenariat avec le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental du Val-de-Marne, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, AG2R LA MONDIALE, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Direction de l'Action Sociale Ile de France), la 15<sup>ème</sup> édition de la Bourse Charles Foix.

La **Bourse Charles Foix vise à encourager et soutenir le développement de nouvelles solutions (produit, service, combinaison d'un produit et d'un service) accessibles**, notamment financièrement pour et par tous, et prioritairement, aux retraités et/ou à leur entourage.

Les membres du jury seront particulièrement vigilants à la valeur d'usage de l'innovation proposée, aux éléments de preuve d'**utilité** (c'est une réponse à des usages, cela répond à des manques vécus au quotidien par ses cibles dans leurs activités), de **désirabilité** (c'est une proposition attractive dans sa globalité par l'intégration des préférences, habitudes, attentes et critères éthiques de ses cibles), d'**innovation** (c'est différenciant par rapport à l'existant), de **faisabilité** (cela fonctionne en conditions réelles de vie, le passage à l'échelle est possible, l'innovation est portée par une équipe entrepreneuriale pertinente) et de **profitabilité** (cela améliore la qualité et/ou le confort de vie de ses cibles, cela maintient et préserve leur participation sociale et autonomie dans une optique préventive, cela crée de l'emploi et du chiffre d'affaire).

**Le candidat souhaitant répondre à cet appel à projets est également invité à lire le règlement de la Bourse Charles Foix 2018 afin de mesurer son éligibilité et de prendre connaissance de la procédure suivie.**

# La Bourse Charles Foix en quelques mots

La 15<sup>ème</sup> édition de la Bourse Charles Foix est financée en 2018 par le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental du Val-de-Marne, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, AG2R LA MONDIALE, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Direction de l'Action Sociale d'Île-de-France). Elle est bénéficiaire également du soutien de Les Senioriales.

**3 projets pourront être primés** avec la répartition suivante : 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> lauréat. Toutefois, si aucun autre projet que le premier ne se dégage, alors le comité des financeurs pourra décider de désigner un seul projet lauréat. Chaque projet lauréat recevra une dotation en fonction de sa position : **20 000 € (1<sup>er</sup> lauréat), 15 000 € (2<sup>nd</sup> lauréat) et 10 000€ (3<sup>ème</sup> lauréat).**

Les membres du jury de la Bourse Charles Foix 2018 **récompenseront également les autres projets finalistes par des accès prioritaires à certaines activités de formation et d'accompagnement de Silver Valley**, et de son réseau de partenaires.

Au-delà d'une enveloppe financière, le ou les lauréats bénéficieront d'un **accompagnement individualisé** réalisé par l'équipe de Silver Valley pendant **12 mois** (dans le cadre des actions organisées par l'équipe de Silver Valley), d'une **adhésion gratuite pendant 24 mois**, de la **promotion de leur projet** via les activités de **Silver Valley** et chaque lauréat se verra offrir une **solution d'hébergement** comprenant l'accès à l'ensemble des dispositifs d'accompagnement de **Silver innov'** en fonction de ses besoins (à concurrence de 25m<sup>2</sup>) pour une **durée de 6 mois**, dans la limite de 3 hébergements. Pour finir, les lauréats sont membres à vie du Club des entrepreneurs de la Bourse Charles Foix :

<http://www.boursecharlesfoix.com/>.

**Une réunion d'information sur l'appel à projets se tiendra le 1<sup>er</sup> mars 2018 à 10h à 12h au sein de la plateforme immobilière Silver Innov' au 54 rue Molière, 94200 Ivry-sur-seine.**

Pour vous inscrire à cette réunion, il vous suffit d'envoyer un mail à : [bcf@silvervalley.fr](mailto:bcf@silvervalley.fr). Les détails vous seront communiqués par retour de mail.

# Conditions d'éligibilité

Tous les porteurs de projet, développant un projet d'innovation dans la filière de la Silver économie, sont éligibles à cet appel à projets (association, professionnel, entrepreneur, chercheur) s'ils respectent les critères ci-dessous :

> Projet destiné à des **seniors actifs ou retraités (autonomes, fragilisés ou dépendants) et/ou à leurs aidants (familiaux ou professionnels)**.

> Projet ayant une **ambition d'intérêt social**.

> Tous les projets doivent être portés par une **structure déclarée et âgée de 5 ans maximum**.

> Les projets doivent être en **phase avancée de recherche et développement**. (Si votre projet repose sur une idée fraîchement émergée sans un travail préalable de conceptualisation, de concrétisation et d'argumentation, nous vous encourageons à ne pas candidater.)

> Point de vigilance : La **conformité entre le dossier de candidature et les différents jurys** (auxquels certains projets seront soumis) est indispensable. **Tout écart notable** de proposition de valeur avec le dossier initial **pourra entraîner l'élimination** du porteur de projet.

> Dans le cadre de cet appel à projets, **l'innovation se distingue très nettement de l'invention ou d'une découverte** dans la mesure où elle doit **s'inscrire dans une perspective applicative**. L'innovation peut être de **diverses formes** (technologique, service, processus, usage, organisation, modèle économique) (cf. ANNEXE).

> Le **dossier de candidature** doit être **daté, signé et envoyé en version électronique** ([bcf@silvervalley.fr](mailto:bcf@silvervalley.fr)) **avant le vendredi 30 mars à 18h30**.

> Le candidat doit régler des **frais de gestion** s'élevant à **200 euros** :

- par chèque à l'ordre de Silver Valley à envoyer au 54 rue Molière 94200 Ivry-sur-seine.

ou

- par virement sur le compte :

Titulaire : Silver Valley // Banque : Caisse d'Epargne Ile-de-France

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0022 4921 427 // BIC : CEPAFRPP751

---

# Thématique visée

---

**La thématique retenue est celle relative au mieux vieillir.**

Cette **thématique concerne tous les français** et particulièrement l'ensemble des **seniors actifs ou retraités (autonomes, fragiles ou dépendants)**.

Cette thématique est généraliste puisqu'elle s'inscrit dans les différentes étapes du **parcours de vie des seniors**. Elle répond globalement aux enjeux de l'amélioration de l'autonomie et de la participation sociale des seniors comme le mentionne la loi de l'adaptation de la société au vieillissement<sup>1</sup>.

Cette thématique concourt à l'amélioration du soutien des seniors dans tout lieu de vie (maison, appartement, résidence autonomie, EHPAD) et à la réalisation ou poursuite de leurs activités quotidiennes (lire, manger, se déplacer, rencontrer ces amis, faire ces courses,...). Les partenaires financiers de la Bourse Charles Foix seront particulièrement sensibles aux innovations contribuant à la prévention et au maintien du lien social.

Les membres du jury de la Bourse Charles Foix 2018 mesureront la pertinence de l'innovation au travers des éléments de **preuves décrivant et validant une ou des situations d'usage** dans lesquelles :

- 1) le **senior rencontre des difficultés** dans la réalisation de ses activités de vie quotidienne.
- 2) un **aidant (familial ou professionnel) éprouve des difficultés** dans la réalisation des activités de soutien à l'un de ses proches senior.

Ces besoins devront être identifiés et décrits en termes de manque de produits et/ou de services. Les porteurs de projet devront **détailler leur modèle économique** même au stade de l'idée ou d'une solution conceptuelle afin de permettre aux membres du jury d'évaluer la création de valeur potentielle (en termes d'amélioration de l'autonomie, de qualité et confort de vie, d'activités économiques et d'impacts sociaux et sanitaires) ainsi que l'**accessibilité** et la **désirabilité** du produit ou du service par les seniors et/ou par leur aidant (familial ou professionnel).

1. <http://www.gouvernement.fr/action/l-adaptation-de-la-societe-au-vieillessement>



---

# Calendrier

---

**Lancement de l'appel à projets**  
**19 février 2018**

**Réunion d'information**  
**1<sup>er</sup> mars 2018 de 10h à 12h**

**Clôture de l'appel à projets**  
**30 mars 2018 à 18h30**

**Audition de 10 à 15 sélectionnés devant le Jury FIDUP**  
**17 mai 2018**

**Audition des 5 à 10 projets finalistes devant le Grand Jury**  
**5 juin 2018**

**Remise de la 15<sup>ème</sup> édition de la Bourse Charles Foix**  
**13 juin 2018**

# ANNEXE

## Formes d'innovation primées par l'appel à projets

### Innovation technologique

Ex : détecteur de chute

### Innovation de processus

Ex : coordination des professionnels intervenant au domicile

### Innovation de service

Ex : packaging des produits, outils de sensibilisation

### Innovation d'usage

Ex : simplification des fonctionnalités d'un téléphone portable

### Innovation d'organisation

Ex : nouveau canal de distribution

### Innovation dans le modèle économique

Ex : location d'une solution de téléassistance



---

**Pour tout renseignement  
relatif à cet appel à projets**

**Silver Valley**

09 54 23 08 85

[bcf@silvervalley.fr](mailto:bcf@silvervalley.fr)

18

Bourse  
CHARLES FOIX